

JULIE-GAUDRY, Rue (R.D.P.)

Toponymie & plans



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

JULIE GAUDRY (1831-1910)

(S.G.M.)

(1837 à 1838 : mit avec sa famille aux USA.)

Co-fondatrice, avec M. Rousselot, p.a.a.
en 1858 des premières garderies de Montréal
pour enfants de 2 à 6 ans de
parents pauvres, dites SALLES D'ASILE

1854 : fondatrice de l'asile Saint-Joseph

1859 : co-fondatrice de la
salle d'asile St-Joseph

1861 : " " Margareth

1868 fondatrice " " St-Jean

1869 à 1879 : supérieure du Protectorat
Laurence aux USA

1879-1887 : responsable du rembourse-
ment de la dette de "City orphan
asylum" de Salem, Mass.

réf : R.H.A.F. : VOL. 34, no 1, juin 1980
p. 31 +

SOEUR MARIE AIMEE MORIN

1871 - 1923

Née à Sainte-Adèle en 1871. Marie Aimée appartenait à la famille de l'un des héros des grandes luttes de "37", M. Norbert Morin, cet ardent patriote, homme de bien, chrétien à la foi vive et à la piété profonde nous dit l'histoire. Sa vie fut un long acte de bienfaisance.

Elle voulut s'essayer à l'enseignement et prit la direction d'une école avec sa soeur Marie-Anne à Saint-Hippolyte.

Elle se présente chez les Soeurs Grises, le 15 août 1891. Dès son entrée, la jeune postulante apporte à se vaincre une générosité qu'elle a mise en exercice durant toute sa vie. Soeur Morin fut une éducatrice qui possédait vraiment l'esprit de sa vocation. Jeune soeur, elle enseigna à Salem, puis à Worcester, aux Etats-Unis, et plus tard à l'Ecole ménagère de la Maison mère à Montréal. Non seulement, elle suivait les progrès intellectuels des élèves, mais plus et mieux encore, elle encourageait leurs efforts dans la vertu. Elle tâchait d'inculquer aux enfants un véritable sens chrétien, des convictions solides, le respect de l'autorité, la force de caractère et une piété sincère. Et cette religieuse éducatrice se dépensa à l'oeuvre de l'éducation durant trente années avec la gaîté qui était la marque distinctive de sa générosité. Cette bonne éducatrice visait à former des femmes sérieuses et vraiment chrétiennes.

Elle est décédée le 16 novembre 1923.

_____ ville, Montréal, mai 1985.

Inauguration de la salle Gérard-Picard

UN HOMME VERTICAL

"Un homme vertical, mais qui avait en plus la faculté de savoir s'étendre à l'horizontale", a dit de Gérard Picard un ancien de la CSN, devenu juge-en-chef du tribunal du travail, Jean-Paul Geoffroy. Une soirée intime réunissait lundi une trentaine de personnes pour l'inauguration officielle de la salle Gérard-Picard, où se tiennent les réunions de l'exécutif et les conférences de presse. Madame Picard, ses enfants et petits-enfants étaient au rendez-vous avec plusieurs anciens parmi lesquels Pierre Vadeboncoeur, Philippe Girard, Jacques Desmarais, Thérèse Girard. Dans une brève allocution, Norbert Rodrigue avait dit au départ que "la CSN d'aujourd'hui n'était pas le fruit d'une génération spontanée, mais bien celui du labeur de milliers d'hommes et de femmes depuis 60 ans. Gérard Picard demeure une source d'inspiration pour nous tous". Un buste de l'ancien président a été installé en permanence dans la salle.



Madame Gérard Picard et sa famille ont participé à la fête qui a marqué l'inauguration de la salle Gérard-Picard.



NOUVELLES CSN #133 26 sept. au 1^{er} oct. 1981

Ce tout petit homme

Gérard Picard était au fond de philosophie chrétienne, comme presque tout le monde à son époque, et en matière sociale les principes de justice et de charité, qu'exprimait d'ailleurs la devise de la CTCC, lui suffisaient bien. Pour les applications, il allait être résolument moderne, extraordinairement autonome, mais ces principes ne constituaient pas une idéologie, ils étaient fondus dans une culture. Quand ils le sont vraiment, nous savons, nous, d'expérience, qu'ils ne se distinguent pour ainsi dire pas de la personnalité qui les porte.

Picard possédait un esprit éminemment clair, subtil et d'une très grande mobilité. Il était un maître de l'action, dans les ensembles comme dans le détail. Personne, à ce qu'il paraît, n'a étudié cette carrière pour en tirer exemples, modèles de stratégie, leçons de réalisme. On préfère exiler son esprit dans des études largement inapplicables de révolutionnaires classiques et dont on extrait, sans distinguer quoi que ce soit, d'aberrantes conclusions pour le réel d'ici. Il est bien plus fatigant de voir ce qui s'est fait devant notre porte avant-hier matin. On ne l'enseigne probablement pas beaucoup dans les universités ou les Cegep. Copier est sans doute pas mal plus prestigieux. Mais qu'on y songe: Picard, qui ne copiait rien, créait sans arrêt et avec une justesse de vues presque sans défaillance.

À part cela, je puis bien dire en terminant, pour l'humain, pour donner une idée de l'homme, qu'il ne redoutait rien. Personne, je crois bien, ne l'a jamais vu déprimé, décontenancé, ni même vraiment et apparemment inquiet, quelle que fut la situation. Il devait de temps à autre avoir du souci mais il le gardait pour lui. On lui amenait les problèmes les plus compliqués et les plus urgents. Il souriait largement c'était chez lui une caractéristique. Alors il faisait asseoir son monde et il disait brièvement, l'oeil un peu malicieux: "Bon! On va regarder ça". Il avait fini par passer pour pouvoir débrouiller n'importe quoi. C'était sans doute exagéré, mais cette réputation-là n'était pas née de rien.

Ajoutons à ces quelques traits l'égalité d'âme et l'absence de mesquinerie: on ne l'entendait jamais déblatérer contre quiconque, même si, à l'occasion — car il aimait rire — une petite remarque caustique et furtive, accompagnée du "large sourire" et de la malice de l'oeil, manifestait curieusement, non quelque méchanceté même légère, mais seule-

ment la pétillante intelligence qui lui faisait juger tel ou tel (D'ailleurs, c'était d'ordinaire l'interlocuteur qui avait commencé.) Il ne s'est jamais vengé de qui que ce soit, j'en suis sûr, pareille idée n'existait pas pour lui. Attaqué dans les couloirs par des gens, il laissait dire. Il ne s'intéressait absolument pas à ce genre de choses. S'il avait quelqu'un à combattre pour une raison importante dans l'action, il le combattait visière levée, un point c'est tout; mais cette lutte n'avait rien à voir avec la personnalité de l'opposant. Je dirais même que s'il eut des ennemis — et on pense bien qu'il en a eu, car il agissait beaucoup — ce furent des ennemis à sens unique.

Cher Picard. S'il n'a pas de piédestal, c'est qu'il ne s'en est pas fait un. Mais l'histoire libre, dans la mesure où il restera quelque chose de ce genre, aura peut-être la curiosité d'aller voir du côté de cet esprit vraiment original, dont il n'y a pas beaucoup d'exemplaires des deux côtés de l'océan. Ou bien ce sera l'oubli, qui ne lui aurait pas fait beaucoup de différence.

Pierre Vadeboncoeur,
Le Devoir, 26 juin 1980, p. 9
 (au lendemain du décès
 de Gérard Picard)

1A. ROUILLARD, JACQUES. HISTOIRE DE LA CSN. CSN/BORÉA-
 EXPRESS, 1981. 335 p.

ra

qui por-
l'on em-
ravail-
liberté

employés,
tre d'in-

édi le 7
le la de-
n déposée
lien de
(CTC)
mêmes
ada.

Mont-
ur pied
une
adres-
Mais
qui
et
au mé-
euvent
es que
rofes-

listes
ici
chacun
able de

ociolo-
tran-

onné
rofes-
tement
culté
écono-
se pro-
nditions
s, so-
qui
ion
nera
le cet-
grands
la vie

si-joint)

P.J. Martel prend sa retraite



P.-J. MARTEL vient de prendre sa retraite à titre de représentant syndical au Saguenay-Lac St-Jean. Il terminera son mandat cependant comme président de la Fédération Nationale du Bâtiment et du Bois. M. Martel était représentant syndical au Lac St-Jean depuis le mois de juin 1963. Il a une longue expérience du syndicalisme et il a rendu de grands services au mouvement syndical. Il a été tour à tour secrétaire du Conseil des métiers de Jonquière en 1935, agent d'affaires au Conseil Central de Jonquière en 1936, agent d'affaires au Conseil régional du Saguenay-Lac St-Jean

en 1941, agent d'affaires au Fond conjoint CSN-construction en 1961 et représentant syndical pour la CSN depuis 1963. Il a occupé plusieurs postes au sein du mouvement en 1955: il a été président du Syndicat de la Construction de Jonquière, secrétaire du Conseil régional du Saguenay-Lac St-Jean et président du Conseil des métiers. En 1964, il était élu président de la Fédération du Bâtiment et du Bois, il était délégué au Bureau confédéral et délégué au Bureau International du Travail. Il a été réélu président de la Fédération en juin dernier, lors du congrès qui s'est tenu à Québec.

(suite de la page 2)

Le syndicalisme québécois : un bilan : la naissance et le développement du syndicalisme d'affaires. Les problèmes actuels : réformes de structure, automation, planification. Ce cours est donné par M. Jacques Dofny, professeur agrégé au département de sociologie de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques. Ces cours seront donnés le mercredi soir à compter du 28 septembre jusqu'au 14 décembre, de 7.30 heures à 9.30 heures. Ils coûtent \$1.00 l'heure. Pour avoir plus de renseignements sur ces cours, vous pouvez vous adresser à : Service de l'Extension de l'Enseignement, Université de Montréal, Case Postale, 6128, Montréal 3. Le numéro de téléphone est : 342-9563.

JEAN-DENIS GAGNON, conseiller technique au bureau de Montréal, vient de quitter le pays pour aller enseigner le droit en Ethiopie pour une période d'un an ou deux.

A la suite de l'appel de souscriptions volontaires qui a été lancé à tous les syndicats, fédérations et conseils centraux lors du Bureau Confédéral qui s'est tenu à Montréal le 29 juillet dernier, pendant la grève des hôpitaux et du textile, le Syndicat des Permanents a remis la somme de \$5000. au Fonds de Défense Professionnelle.

NOUVEAUX POSTES

JEAN-PAUL LALANCETTE, ex-directeur régional du Saguenay-Lac-St-Jean, est maintenant, depuis le 22 août, responsable du Service des Lois Sociales de la CSN. Il a son bureau à l'édifice de Montréal. Ce nouveau service est un de débarras et d'aide aux cas relevant de la Commission des Accidents du Travail, de l'Assurance-chômage, de l'Assistance-chômage et de la Loi du Salaire minimum; il est aussi service d'éducation aux permanents qui seront appelés à assurer les mêmes services de débarras et d'aide dans les centres. Enfin, Jean-Paul Lalancette est également chargé de suivre et d'étudier les lois sociales du pays afin de permettre à la CSN d'être continuellement au fait des changements et ainsi de lui permettre de commenter ou de faire les revendications qui s'imposent à ce sujet.

GERARD PICARD, ex-président du Conseil Central de Montréal et ex-président de la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information, est entré à l'emploi de la CSN le 1er juin dernier à titre de conseiller technique affecté à la recherche et à la rédaction de mémoires et chargé de mener certaines études spéciales sur différents sujets, comme par exemple la constitution de la CSN en vue du prochain congrès. Son bureau est aussi situé à l'édifice de Montréal.

REJEAN PARENT, ingénieur industriel entré à l'emploi de la CSN à Montréal le 4 juillet dernier, est conseiller spécial pour la négociation de clauses techniques particulières à certaines conventions collectives, en ce qui concerne l'évaluation des emplois et la mesure du travail. Il est aussi chargé de voir à l'application de telles clauses, à la formation de moniteurs affectés également à ce genre de travail, et chargé de recherche et de documentation sur le même sujet.

Vol. X no 20, le 12 septembre 1964
LA TRAVAIL DU PERMANENT

mais sur le plan de l'industrie. Cette première initiative a sûrement servi d'invitations aux autres secteurs industriels, sous la juridiction de cette fédération.

Comme certaines autres fédérations, la Fédération du Cuir et de la Chaussure songe sérieusement à rencontrer les dirigeants de la Fédération du Textile et du vêtement pour entreprendre l'étude de certains problèmes tels que le chômage, l'importation, le «speed up». Pareille étude les conduirait, leur semble-t-il, à des actions conjointes dans tous ces champs d'activité où ils ont des intérêts communs et permettrait de fixer des programmes de revendications sur toutes les questions économiques.

6—Fédération de l'Imprimerie

La Fédération des Métiers de l'Imprimerie est devenue la Fédération canadienne de l'Imprimerie et de l'Information, récemment, lors du congrès annuel tenu à St-Jean.

De plus, par suite de la démission du président, M. Roland Thibodeau, un nouveau président a été élu dans la personne de M. Gérard Picard, ex-président de la C.T.C.C.

Au niveau professionnel, le congrès a étudié plusieurs questions d'importance, dont l'apprentissage, le fonds de défense et la convention collective. Les syndiqués de l'imprimerie veulent avoir leur mot à dire dans la formation professionnelle des apprentis aux écoles d'imprimerie et principalement à l'Institut des Arts graphiques qui relève du ministère du bien-être social. Ils ont demandé que la Loi de l'aide à l'apprentissage soit modifiée et qu'elle prenne le nom de «Loi relative à la formation professionnelle».

Ils veulent également que les organisations patronales et les organisations syndicales soient représentées non seulement dans les commissions d'apprentissage mais encore dans la direction des écoles.

La fédération a également adopté une résolution qui sera soumise au congrès de la C.T.C.C. Cette résolution réclame certains changements des règlements du Fonds de défense professionnelle.

Le congrès a adopté plusieurs résolutions visant à faire amender la loi de la convention collective. Ils demandent tout d'abord l'abrogation de l'article actuel de la loi qui accorde au ministre du travail le pouvoir de nommer, dans le comité paritaire, des membres désignés par des employeurs ou des salariés non parties au décret. Ils veulent défendre aux secrétaires ou aux secrétaires-gérants des comités paritaires de voter aux assemblées du comité.

Une autre résolution adoptée par le congrès demande encore que les inspecteurs des comités paritaires qui sont chargés de surveiller l'application de la convention collective devenue «décret», soient tous des hommes de métiers assujettis à la convention.

7—Fédération de la Métallurgie

Réunis à Québec pour leur congrès fédéral, les métallos ont lancé un projet de fusion qui, s'il était réalisé, réunirait dans une seule et puissante fédération tous les effectifs que se partagent présentement la Métallurgie, les Mines et les Produits Chimiques. C'est le nouveau secrétaire de la Fédération, Marcel Pépin, qui a lancé l'idée dans le rapport qu'il présenta aux congressistes à titre de directeur des services techniques.

Selon ce rapport, le Syndicat d'industrie est peut-être dépassé. Le syndicat industriel, après avoir remplacé le syndicat de métier, devra s'intégrer lui-même, prochainement, dans des structures encore plus vastes et taillées à la mesure des nouveaux «secteurs industriels» qui englobent plusieurs industries.

Ces deux problèmes furent soumis à la réflexion de tous les syndiqués et un projet d'entente entre la Fédération des Mines et de la Métallurgie a été recommandé et adopté.

Le Congrès a demandé par résolution spéciale une enquête sur les conditions de l'industrie navale et des modifications à la loi actuellement en vigueur qui ne favorise pas suffisamment la construction maritime au Canada.

Dans le domaine de la législation ouvrière, la Fédération de la Métallurgie a analysé notre système d'arbitrage. Elle est d'avis que les lois qui existent présentement sont insuffisantes. Le rôle de l'Etat va plus loin que de nous donner une législation inadé-

CSN-Process-verba / Congrès/1960

syndicalisme. J'espère visiter toutes les régions et rencontrer les syndicats afin d'être au courant des problèmes et des besoins qui existent dans le mouvement.

Le nouveau président promet sa plus entière coopération aux officiers élus. Maintenant que vous nous avez fait confiance, conclut le confrère Mathieu, il faut nous la garder jusqu'à la fin de notre terme. Tirons franc et nous serons contents de nous retrouver lors du prochain congrès.

Le confrère Mathieu a remercié son épouse qui n'a pas fait objection à ce qu'il assume sa nouvelle fonction, en dépit des absences au foyer qui pourront en résulter.

Eloge du confrère Gérard Picard:

Le confrère Philippe Girard fait l'éloge du confrère Gérard Picard, président sortant de charge. Il a été à la hauteur de la situation, dit-il. C'est lui-même qui a décidé qu'il ne serait plus président de la C.T.C.C., et c'est lui-même qui a décidé qu'il resterait dans le mouvement, mais à un autre poste. Tous les travailleurs de la province de Québec à qui vous avez rendu service, même s'ils n'étaient pas de la C.T.C.C., ont une dette de reconnaissance envers vous, conclut le confrère Girard. Merci en leur nom et au nom des congressistes dont je suis l'interprète en ce moment.

Le confrère Jean Marchand, secrétaire général de la C.T.C.C., exprime ses regrets du départ du confrère Gérard Picard, mais nous aurons l'occasion de travailler encore ensemble, puisqu'il reste dans le mouvement.

Proposition.—Proposé par Jean Marchand et appuyé à l'unanimité que le Congrès charge le Comité Exécutif de la C.T.C.C. de présenter un cadeau au confrère Gérard Picard, présidant sortant de charge de la C.T.C.C.—*Adopté.*

Le chanoine Henri Pichette, aumônier général de la C.T.C.C., a tenu à mentionner son appréciation pour les relations cordiales qu'il a eues avec le confrère Gérard Picard, durant qu'il était président de la C.T.C.C. Il est à propos de souligner sa délicatesse envers les absents et sa grande charité dont il faut s'inspirer.

→ **Gérard Picard, président de la Fédération de la Métallurgie**

Lors du congrès de la Fédération de la Métallurgie, qui tenait ses assises annuelles quelques jours seulement avant celles de la C.

T.C.C., le confrère Gérard Picard fut élu président de ladite Fédération de la Métallurgie, affiliée à la C.T.C.C., poste occupé antérieurement par le confrère Adrien Plourde, qui fut élu secrétaire de ce même organisme.

Remerciements au confrère J.-Emile Hébert:

Le confrère Jean Marchand, secrétaire général de la C.T.C.C., souligne que le confrère J.-Emile Hébert, trésorier sortant de charge de la C.T.C.C., s'est signalé particulièrement pour faire échouer une tentative de scission dans les syndicats des produits chimiques. C'est grâce au travail du confrère J.-E. Hébert, assisté des confrères Guy Thibodeau, Maurice Laurence et Philippe Girard, si les syndicats des produits chimiques de Shawinigan sont demeurés fidèles à la C.T.C.C.

Proposition.—Proposé par Jean Marchand et appuyé à l'unanimité, que ce Congrès remercie sincèrement le confrère J.-Emile Hébert pour le complet désintéressement qu'il a manifesté dans l'accomplissement de sa charge de trésorier de la C.T.C.C. et pour l'effort qu'il a donné à l'occasion de la tentative de scission dans les produits chimiques à Shawinigan.—*Adopté.*

CLOTURE DU CONGRES

L'ordre du jour étant épuisé, le confrère Roger Mathieu, président général, déclare close la 37^e session du Congrès de la C.T.C.C. et l'aumônier général récite la prière. Il est alors midi et demi, samedi, le 20 septembre 1958.

MAURICE DUSSAULT,
Secrétaire du Congrès.

OMISSION

A la page 153—Résolution No 3.

Intercaler ce paragraphe avant la "Décision du Congrès":

Rapport du Comité des Résolutions.—Votre Comité recommande l'adoption de cette résolution.

Procès-verbal / Congrès CSN-1958



GÉRARD PICARD: Président de la CTCC de 1946 à 1958, il est président du Conseil Central de 1961 à 1966. En même temps que président de la Fédération de l'imprimerie et de l'information. Il se fera valoir comme négociateur dans des conflits très importants comme ceux de l'amiante en 1949, Dupuis et Frères en 1952 et le conflit de l'aluminium en 1957, Alcan-Arvida. Il a été le dirigeant le plus dynamique de la CSN par l'évolution de sa pensée et son soutien constant aux luttes ouvrières. Pour lui, tous les syndicats, petits ou gros, sont important et il y mettait la même énergie dans les négociations. Il a été le plus grand négociateur du Canada, patient, courageux. Il était un des rares à toujours défendre les grèves. Gérard Picard a véritablement présidé à la naissance de la CSN que l'on connaît maintenant. (Photo: service d'information CSN)

PAGE 8



MICHEL CHARTRAND: Président actuel du Conseil Central depuis 1969, il milite dans le milieu syndical depuis plus de trente ans. C'est sous la période où Chartrand préside le Conseil que l'on assiste à une évolution de plus en plus combative du Conseil Central. C'est lui qui insultera au Conseil Central son orientation socialiste et anti-capitaliste. (Photo: J.-Claude Champagne)

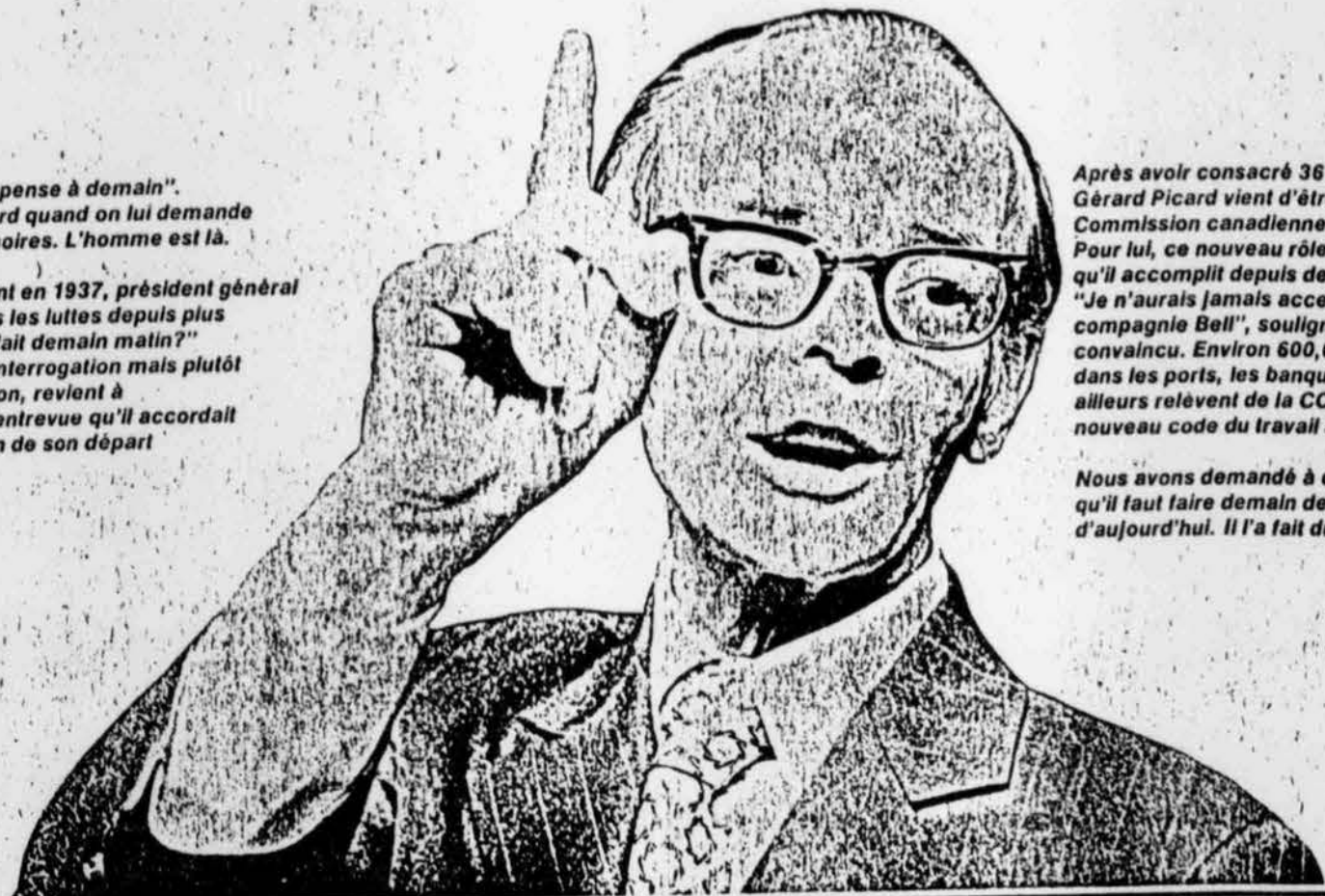
UNITÉ OUVRIÈRE, Édition spéciale avril 1978

"Je ne suis pas un archiviste. Je pense à demain".
C'est ce que répond Gérard Picard quand on lui demande
s'il a l'intention d'écrire ses mémoires. L'homme est là.

Secrétaire général du mouvement en 1937, président général
de 1946 à 1958, il a été de toutes les luttes depuis plus
de trente ans. "Qu'est-ce qu'on fait demain matin?"
Cette phrase, qui n'est pas une interrogation mais plutôt
l'affirmation d'une volonté d'action, revient à
plusieurs reprises au cours de l'entrevue qu'il accordait
au journal *Le Travail* à l'occasion de son départ
du mouvement.

Les travailleurs savent
depuis longtemps et
constatent encore tous
les jours que l'édifice
social dans lequel ils doi-
vent vivre doit reposer
sur deux piliers qu'il ne
faut pas laisser ébranler:
un régime démocratique
et le syndicalisme.

Gérard Picard.



Après avoir consacré 36 ans à la CTCC-CSN,
Gérard Picard vient d'être nommé commissaire à la
Commission canadienne des relations du travail (CCRT).
Pour lui, ce nouveau rôle sera une continuation du travail
qu'il accomplit depuis des dizaines d'années.
"Je n'aurais jamais accepté d'être directeur de la
compagnie Bell", souligne-t-il en riant. On en était
convaincu. Environ 600,000 travailleurs canadiens,
dans les ports, les banques, la radio, le transport et
ailleurs relèvent de la CCRT, qui aura à veiller sur le
nouveau code du travail adopté par le parlement canadien.

Nous avons demandé à cet homme qui pense toujours à
qu'il faut faire demain de nous parler un peu d'hier et
d'aujourd'hui. Il l'a fait durant quelques heures.

GÉRARD PICARD

Il dit de lui:

"J'aime l'action. Qu'est-ce
qu'on fait! C'est ça l'important.
Je suis un gars extrêmement
réaliste. Je ne perds pas de
temps à examiner les situa-
tions passées. Il faut regarder
en avant". Pendant qu'il parle,
ses doigts tapent la table, en
saccade. Il faut qu'il bouge.

"Face à une situation, j'allais
voir sur place ce que ça signi-
fiait. Ensuite j'avisais sur les
moyens. C'est de l'action ça.
Ya pas de théorie là-dedans".

Quelques semaines avant que
n'éclatent dans la région de
l'amiante les luttes syndicales
qui ont tellement marqué le
Québec, le premier ministre
Duplessis avait présenté en
Chambre le bill 5. "C'était ce
qu'on avait vu de plus réac-
tionnaire. S'inspirant du Code
Napoléon, qui date du début du
19e siècle, il était encore plus
restrictif."

On est en 1949. L'Union natio-
nale de Duplessis est seule en
Chambre, l'opposition libérale
se comptait sur les doigts de
la main. "L'ensemble du mou-

vement en 1937, il y avait
une division telle à Québec que
deux conseils centraux avaient
été formés. L'un affilié, l'autre
pas. "Ca a pris quatre ans
pour accorder les violons.
Tous sont revenus par la suite".

"Le syndicalisme n'a jamais
reculé. Il a simplement ren-
contré des difficultés. Ce qui
recule, ce sont les petites uni-
tés qui s'en détachent. Le syn-
dicalisme, lui, ne recule pas".
Et qu'un ou plusieurs syndi-

Pour Gérard Picard, le bill 89
ressemble comme à un frère
au bill 5 présenté il y a vingt
ans par Duplessis. "Le gou-
vernement, le naturel revenant
au galop, a affiché la position
encore très conservatrice d'une
partie de la population".

Le bill 89 lui donne l'impres-
sion que le gouvernement veut
non seulement se protéger,
même en brimant des droits,
mais qu'il veut aussi faire re-
culer à son niveau des em-
ployeurs plus avancés que lui.
Ce qui lui fait dire que si les
syndiqués du secteur privé

La convention collective est
l'épine dorsale du syndicalisme.
"Il y a longtemps que les
travailleurs ont réalisé que la
convention collective était le
meilleur moyen pour régler le
problème du pain quotidien,
parce que cela effaçait la no-
tion de contrat individuel en
force auparavant et qui rele-
vait du chantage ou du pater-
nalisme".

Mais ce qu'il ne faut pas ou-
blier, c'est que la convention
collective est arrivée par le
syndicalisme, pas autrement.
L'obligation pour un employeur
de négocier avec un syndicat

Un des points fondamentaux
fait l'originalité de la CSN.
Amérique du Nord est la notion
de liberté qu'elle a toujours
entretenu. "C'est une centrale
qui représente la liberté syn-
dicale; c'est une centrale dé-
mocratique et libre. A ma na-
issance, la grande majorité
toujours été branchée sur
cette idée". Narquois, il ajoute:
"connaît les exceptions".

La CSN doit être la première
à ne pas se surprendre qu'un
syndicat se détache. Elle pro-
cède depuis le début à des
syndiqués ont été élevés
me cela. Quand ils ne sont pas

voir sur place ce que ça signifiait. Ensuite j'avais sur les moyens. C'est de l'action ça. Ya pas de théorie là-dedans". Il explique qu'à son avis, il existe une philosophie générale du mouvement. "Il faut que tu l'aies en tête, que tu la comprennes, que tu la digères. Tu l'appliques ensuite dépendant des situations. Les cas, il faut les juger quand ils passent, pas dix ans après. Tu t'ajustes. Tu ne rebâties pas une philosophie générale pour un cas. Il faut le régler. Demain matin, qu'est-ce qu'on fait! C'est ça l'important."

"Je suis un homme d'action".

On est en 1949. L'Union nationale de Duplessis est seule en Chambre, l'opposition libérale se complait sur les doigts de la main. "L'ensemble du monde syndical jouait en fait le rôle de l'opposition officielle. Les bouctiers se sont levés. Toutes les organisations syndicales ont alors formé un véritable front commun, qui a été tellement fort que Duplessis, au bout de quelques semaines seulement, a dû retirer son bill. La base avait réagi avec fermeté". Plus qu'aujourd'hui? "Je crois que oui. Nous avons fait des manifestations, des représentations, les media d'information se sont mis en branle. Ça aurait pu aller pas mal plus loin, mais on franchissait les étapes une par une".

Dans les représentations qui ont été faites, on ne discuta pas le bill. "Ce fut une opposition globale, une opposition au principe même du bill".

Eclata la grève de l'amiante. "La période sans doute la plus difficile que j'ai eu à traverser. Ce furent quatre mois drôlement bien remplis". Les principaux acteurs de cette lutte avaient conscience d'assister à un tournant majeur, suite à la tentative de Duplessis avec le bill 5. "C'était la première fois que les personnes et les groupes étaient identifiés aussi clairement. Les gens prenaient position. La coalition des forces anti-progressistes était éloquent: gouvernement, tribunaux, grandes compagnies, police, une partie du clergé".

"Le bill 5 explique ce qui s'est passé dans l'amiante".



contre des difficultés. Ce qui recule, ce sont les petites unités qui s'en détachent. Le syndicalisme, lui, ne recule pas". Et qu'un ou plusieurs syndicats s'en aillent, dans un syndicalisme libre comme celui pratiqué à la CSN, ça ne fait pas du tout reculer le syndicalisme, constate-t-il. "Pas plus que la FCAI ne l'a fait reculer ou ne l'a ébranlé".

Des hauts et des bas, c'est normal. Des périodes difficiles, ça arrive. "Remontons à un siècle et le même phénomène se produit. Toute l'histoire du syndicalisme est là. C'est pas nouveau les départs, c'est déjà arrivé".

Les groupes ne ressentent pas tous les problèmes de la même façon. "Il n'y a rien d'extraordinaire à cela. Il s'agit d'évaluer les situations et de franchir les étapes au fur et à mesure qu'elles se présentent".

"Le syndicalisme n'a jamais reculé.

Il a simplement rencontré des difficultés".



mais qu'il veut aussi faire reculer à son niveau des employeurs plus avancés que lui. Ce qui lui fait dire que si les syndiqués du secteur privé comprenaient bien le bill 89, ce serait la guerre. L'homme d'action refait surface.

"J'aimerais rencontrer deux ou trois assemblées syndicales et bien leur expliquer le bill 89. Je vous jure que ce ne serait pas long qu'ils bougeraient".

Il avoue sa surprise. "Je n'aurais jamais pensé qu'un gouvernement, quel qu'il soit, puisse aujourd'hui présenter un projet de loi comme celui-là. Mais pour le moment, je ne suis pas sûr que la majorité en saisisse toute la portée".

Pour le combattre, l'unité d'action lui semble s'imposer. "Il reste au syndicalisme à refaire son unité d'action actuellement ébranlée, ce qui est temporaire à mon avis. Je ne suis pas pessimiste parce que j'en ai vu d'autres".

Il rappelle que durant la guerre, la grève était interdite par la loi des mesures de guerre. "Mais il s'en déclenchait à toutes les semaines". Il n'est pas inquiet. "Dans le syndicalisme, il faut toujours recommencer. Il y a un jeu sacré qui fait qu'une difficulté ne te fais jamais tomber".

"Je ne suis pas sûr que les travailleurs saisissent toute la portée du bill 89".

Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que la convention collective est arrivée par le syndicalisme, pas autrement. L'obligation pour un employeur de négocier avec un syndicat représentatif ne remonte qu'à 1914. Gérard Picard l'affirme avec force. "Tous les droits des travailleurs ont été arrachés, jamais concédés. C'est l'histoire du syndicalisme non seulement ici mais partout dans le monde. Les premiers droits ont été arrachés aux employeurs, mais pour régulariser la situation, il a fallu les faire entrer dans la législation".

A un moment où on souligne tellement qu'il faut déborder la convention collective, qu'en pense-t-il. "C'est une évolution normale appelée à se développer encore davantage, même si la convention elle-même va demeurer encore longtemps".

Durant la grève de Louiseville, des éditorialistes écrivaient que Gérard Picard poussait la CTCC à la ruine en la politisant à l'excès. Il sourit. "La politisation des conflits a toujours existé. Cela peut difficilement être évité parce que dans tout conflit, quel qu'il soit, ou bien il y a une faiblesse au niveau de la législation, ou bien il y a une intervention arbitraire du gouvernement ou de la police. Cela frappe les travailleurs quand ils se rendent compte qu'ils ne peuvent tout régler en négociant. Et quand le conflit s'aggrave, on assiste à une véritable prise de conscience".

Il souligne que ce fut le cas chez Dupuis, à Louiseville, dans l'amiante. "Dans un conflit ordinaire, on assiste à une épreuve de force qui n'est pas autre chose que l'exercice de droits reconnus. Mais c'est souvent plus compliqué".

"Tous les droits des travailleurs ont été arrachés, jamais concédés".

La CSN doit être la première à ne pas se surprendre qu'un syndicat se détache. Elle prend ce risque depuis le début. "Les syndiqués ont été élevés comme cela. Quand ils ne sont d'accord, ils savent très bien qu'ils ont un recours où la liberté de choix peut être exercée, ce qui n'est certes pas le cas partout". Si on regarde ce qui se passe sur le continent nord-américain, constate Gérard Picard, c'est très clair pour une centrale syndicale: pouvoir maintenir une telle philosophie.

Cet accent qu'elle a toujours mis sur la liberté rend la CSN plus vigilante quand la liberté est mise en cause. "Si un régime apparemment démocratique sabote en fait la liberté, c'est elle qui doit attaquer, plus fort". Chose dont elle n'est pas privée au cours de ces années.

"La CSN prend le risque de la liberté".





GÉRARD PICARD

*Président général de la Confédération des Travailleurs Catholiques
du Canada, Inc. (CTCC)*

Né à Stratford Centre, Cte de Wolfe, P.Q. le 27 mai 1907. M. Picard fit ses études commerciales à l'Académie Lafocque, Sherbrooke, ses études classiques au Petit Séminaire de Québec, et ses études de droit à l'Université Laval de Québec.

D'abord reporter à "L'Événement", quotidien du matin (Québec) et à "L'Action Catholique", quotidien du soir (Québec), M. Picard fut élu secrétaire-général de la CTCC en juillet 1934 et fut réélu à ce poste, chaque année, jusqu'en septembre 1945 alors qu'il devint président général de cette organisation syndicale ouvrière qui compte actuellement près de 90,000 membres.

Au cours de ses nombreuses années d'activités syndicales, M. Picard a été délégué par la CTCC pour la représenter sur plusieurs organismes en relation plus ou moins étroite avec le syndicalisme ouvrier, tels que : le Conseil d'orientation économique de la Province de Québec, les Comités conjoints du vêtement pour hommes et garçons et du meuble de la Province de Québec et plusieurs conseils d'arbitrage dont celui des fonctionnaires municipaux de la Cité de Montréal.

Pendant la deuxième Grande Guerre, M. Picard fut appelé à siéger sur des organismes aussi importants que le Conseil National du Travail en temps de guerre (Ottawa), le Comité consultatif du Service Sélectif National (Ottawa) et le Conseil Canadien des Relations Ouvrières. Il est actuellement membre de ce dernier et du Conseil Supérieur du Travail (Québec).

Par trois fois, M. Picard fut appelé à remplir les fonctions de conseiller technique du délégué ouvrier canadien aux Conférences Internationales du Travail, soit à Genève (1936, 1950) et à Montréal (1946).

M. Picard a été professeur à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval de Québec en 1945-46 et il est actuellement membre du Comité permanent de la Survivance française.

M. Picard a été décoré de la Médaille "Bene Merenti" par S.S. le Pape Pie XII et créé Officier de l'Ordre de l'Empire britannique à la fin de la dernière guerre.

A épousé, le 23 mai 1936, Marguerite Raymond, g.m.d., de Québec. Cinq enfants nés de ce mariage : Louise, Hélène, Raymond, Gisèle et Claire.

Adresses actuelles : Bureau : 1231 est, rue Demontigny, Montréal. Résidence : 226 Avenue Querbes, Outremont.

*Extrait des Biographies Canadiennes-Françaises,
édition 1952*



JOSEPH AINEY

Surintendant général des Bureaux de Placement de la Province de Québec

✓
AINEY, Joseph

Syndicaliste et candidat ouvrier.

Secrétaire de la Fraternité des charpentiers-menuisier de Montréal.
Candidat du parti ouvrier de Montréal (fondé en 1899, ce parti constitue au début du XIXe siècle, la principale organisation politique ouvrière au Québec). Elu membre du Bureau de contrôle de la ville de Montréal en 1910, alors qu'il fait partie de l'équipe de l'Association des citoyens de Montréal. Candidat défait à la mairie de Montréal en 1918. Il est nommé par le premier ministre Lomer Gouin, surintendant des bureaux de placement provinciaux, puis représentant du gouvernement provinciale à la Commission fédérale de placement.

Source : L'action politique des ouvriers québécois (fin du XIXe siècle à 1919). Montréal, Presse de l'Université du Québec, 1976.

JOSEPH AINEY

Modeste et sans prétention aucune; sans cesse à l'œuvre et à l'épreuve comme nous l'avons toujours connu; honnête citoyen dans toute la force de l'expression, Joseph Ainey est le type du gentilhomme accompli.

Sa biographie que nous nous réjouissons de pouvoir esquisser, parce qu'elle servira d'exemple à la jeune génération, est en effet celle d'un homme de grand mérite, qui débuta très modestement dans la vie, et qui, par son initiative, son jugement sain et sa probité, est parvenu à se ranger dans la catégorie des hommes publics les plus éminents de la métropole.

L'actuel surintendant général des Bureaux de Placements de la Province de Québec, naquit donc à Montréal, le 24 novembre 1863, du mariage de Candide Ainey, menuisier, et de Aglaé Gosselin, son épouse, fille de Jérôme Gosselin. C'est à l'école Saint-Laurent, dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes, qu'il reçut son instruction commerciale.

A l'âge de douze ans, il dut, par suite de circonstances incontrôlables, quitter bien à regret son école, pour devenir messenger chez E. Pickens, libraire. Trois ans plus tard, en 1878, il travailla pour le compte d'un fabricant de valises, et à l'âge de dix-huit ans, il débuta comme apprenti charpentier-menuisier, métier dans lequel il excella et qu'il pratiqua durant vingt-cinq ans, ayant été au service de la maison N. Ainey pendant quinze ans, et chez Simpson & Peel durant dix ans.

Membre de l'Union des charpentiers, il en fut le secrétaire pendant cinq ans, et contribua dans une large mesure, à faire de cette union, l'une des plus puissantes dans la Province de Québec.

Bien que s'étant toujours occupé de la chose publique depuis près de cinquante ans, et cela dans l'intérêt de la classe ouvrière, ce n'est à vrai dire, qu'en 1906, que commença sa véritable carrière d'homme public. A cette époque en effet, M. Ainey se présenta au fédéral, comme candidat ouvrier dans le comté Sainte-Marie, mais il fut défait par M. Médéric Martin. Organisateur de la Fédération Américaine du Travail pour la province de Québec, il résigna ses importantes fonctions en 1910, pour se présenter comme candidat du Comité des Citoyens, au Bureau de Contrôle de la Ville de Montréal. Plus heureux cette fois, il fut élu contrôleur de la Ville de Montréal, avec la plus grosse majorité encore obtenue à date. En 1914, il subissait une nouvelle élection et était réélu avec une majorité tout aussi imposante. En 1918, il se présenta à la mairie de Montréal contre le maire Martin, mais il subit un échec.

Quelques mois plus tard, en août 1918, ce vaillant joueur acceptait du gouvernement provincial, la position de Surintendant des Bureaux de Placement, poste qu'il occupe encore actuellement.

M. Ainey est l'un des fondateurs du Conseil des Métiers et du Travail, et il en fut le président actif en 1894.

Il fit partie de la Commission des Grains, nommée par le gouvernement fédéral pour établir le prix des céréales pendant la durée de la grande guerre. Il fit également partie de la Commission d'Enquête sous la Loi Lemieux, comme représentant de l'élément ouvrier et siégea en compagnie de S. E. Mgr Paul Bruchési et de M. Geo.-W. Stephens, ex-président de la Commission du Havre. En 1917, M. Ainey déclina l'honneur de joindre le ministère Borden, à titre de représentant ouvrier.

M. Ainey ne fait plus de politique et consacre tous ses moments au bon fonctionnement des bureaux qu'il dirige avec tact et dignité.

Il fait partie de la Fraternité des Charpentiers d'Amérique dont il fut longtemps le président. Il est membre de l'Alliance Nationale, de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et fut autrefois directeur de l'A. A. A. Nationale. Ses délassements sont la natation et le jeu de billard.

De son premier mariage, en juillet 1892, avec Léa Brazeau, fille de J.-B. Brazeau, de St-Joseph-du-Lac, il eut huit enfants; de son second mariage, le 28 avril 1924, avec Fiore Désautels, fille de H. Désautels, de Montréal, il eut un enfant.

En politique, libéral.

Domicile : 8439, rue Drolet. Bureaux : Edifice du gouvernement provincial, Montréal.

**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

✓

M. Joseph Ainey, des bureaux de placement provinciaux, est décédé

Nous apprenons la mort de M. Joseph Ainey, survenue hier après-midi à sa demeure, après une assez longue maladie. Le défunt, qui était âgé de 77 ans, a occupé plusieurs postes de confiance durant sa longue carrière. Il fut notamment contrôleur de la cité de Montréal de 1916 à 1918, et depuis 1918. Il était surintendant général des bureaux de placement de la province de Québec. M. Ainey s'est occupé aussi de politique, il se porta même candidat à la mairie, en 1918, contre l'Hon. M^{re} Martin.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse et secondes noces, née Fiore Demaria, une fille, Pierrette, née de son second mariage, quatre filles et trois fils issus du premier mariage. Ce sont Mlle E. Théoret (Talia); Mme H. Charost (Madeleine); Mme Georges Thibault (Marguerite) et Mme Ernest Lapointe (Joliette); MM. Hector, Arthur et Albert Ainey, ainsi que plusieurs petits-fils et arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée, à son domicile, 8438, rue Drolet, et les funérailles auront lieu samedi matin, à neuf heures, en l'église St-Aphonse d'Youville.

A la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

L'ex-contrôleur Joseph Ainey est décédé à 76 ans

Candidat à la mairie en
1918. — Bien connu dans
les cercles ouvriers.

Gazette 30 Janv. 1941

M. Joseph Ainey, un ancien contrôleur de la ville de Montréal et candidat à la mairie en 1918, est décédé hier, en son domicile 8439, rue A., après une longue maladie. Il avait 76 ans.

M. Ainey avait été nommé membre du bureau de contrôle en 1910



M. JOSEPH AINEY, ancien contrôleur de Montréal et ancien candidat à la mairie, décédé hier, à l'âge de 76 ans.

Lorsque ce régime était entré en vigueur et il était resté à l'hôtel de ville jusqu'en 1918. Lors des élections municipales qui eurent lieu à cette date, il avait brigué les suffrages à la mairie contre l'hon. Médéric Martin et fut défait.

Il avait été nommé surintendant du bureau de placement provincial en 1918 et avait occupé ce poste pendant de nombreuses années. Il avait démissionné comme surintendant, il y a quelques années. Au moment de sa mort, il était assistant-surintendant du bureau.

A la Fédération américaine du travail

M. Ainey qui était bien connu dans le monde ouvrier avait fait partie des Chevaliers du Travail en 1883. En 1887, il était devenu membre de la Fraternité unie des charpentiers - menuisiers d'Amérique. Plus tard, il avait été élu président et secrétaire de la Fraternité. Il avait été de plus un des organisateurs de la Fédération américaine du travail.

Outre sa femme, il laisse quatre filles et trois fils nés d'un premier mariage et une fille, de son second mariage: Mlle Pierrette Ainey, Mme E. Théoret, Mme H. Charest, Mme G. Tisdale, Mme E. Lapointe, MM. Hector, Arthur et Albert Ainey. Ses funérailles auront lieu samedi matin, en l'église Saint-Alphonse d'Youville.

JOSEPH AINEY DIES; EX-CITY OFFICIAL

Former Controller of Montreal, 76, Opposed Martin for Mayorality in 1918

Gazette 30 Janv. 1941

Joseph Ainey, former controller of the City of Montreal and one-time mayoralty candidate, died yesterday at his home, 8439 Drolet street, after a lengthy illness. He was in his 77th year.

Mr. Ainey was elected to the Board of Control in 1910 when that system of administration was put into effect and remained at City Hall until 1918 when he unsuccessfully sought the mayoralty against Hon. Médéric Martin.

He was appointed superintendent of the employment bureau of the Province of Quebec in 1918 and retained that position until ill-health prevented him from giving full time to his duties several years ago. He still retained the position of deputy-superintendent at the time of his death.

Always active in labor organizations, Mr. Ainey joined the Knights of Labor in 1883 and in 1887 became affiliated with the American Brotherhood of Carpenters. He was later elected president and secretary of the brotherhood. He was one of the organizers of the American Federation of Labor.

Besides his wife, he is survived by seven children by his first marriage, four daughters and three sons, and one daughter by his second marriage. The mourners are Miss Pierrette Ainey, Mrs. E. Théoret, Mrs. H. Charest, Mrs. G. Tisdale, Mrs. E. Lapointe and Hector, Arthur and Albert Ainey.

The funeral service will be held at the St. Alphonse d'Youville Church, Cremazie boulevard, at nine o'clock Saturday morning. Burial will be in Cote des Neiges Cemetery.

FUNÉRAILLES DE FEU Mme J. AINEY

UNE NOMBREUSE FOULE ACCOMPAGNE LA DEPOUILLE MORTELLE.

Les funérailles de Mme Joseph Ainey, femme du commissaire Ainey, ont eu lieu, ce matin, à 9 heures, à l'église Saint-Jacques.

Le convoi funèbre quitta la demeure mortuaire, 226, rue Sainte-Elisabeth, à 8 heures 45 ; il était suivi de deux landaux de fleurs, tributs de la ville, des unions ouvrières, de membres de la magistrature et du barreau.

Le deuil était conduit par M. Joseph Ainey et MM. Hector, Arthur et Albert Ainey, ses fils.

Venaient ensuite MM. Napoléon Ainey, frère du commissaire, Napoléon Payette, beau-frère, Hector Charest, gendre, Elzéar et Adéiard Delisle, J. Ainey, neveux, Delevoie Nault, L. Lafontaine, J. Courteau, cousins.

La ville était représentée par Son Honneur le maire Médéric Martin ; les commissaires Côté, Ross et Villeneuve ; les échevins Elie, Lamaree, Lafortune, Vandéjac, Ménard ; le sénateur L. O. David, Me A. Laurendeau et tous les chefs de départements municipaux.

Dans la foule très nombreuse, qui suivait, remarqués l'ancien maire Guerin, les anciens commissaires Wanklyn, Dupuis, Lachapelle, plusieurs membres du Conseil des Métiers et du Travail et de nombre d'autres associations ouvrières.

À Saint-Jacques, la levée du corps fut faite par l'abbé H. Gauthier, curé de la paroisse.

Officiaient au service, l'abbé A. Pustienne, comme célébrant, et les abbés E. Dagenais et N. Poulin, remplissant les fonctions de diacre et sous-diacre.

À l'orgue, direction Dr Pelletier, la chorale de Saint-Jacques a chanté la messe de Pérosi, avec soli par MM. A. Lapierre, F. Langlois, E. Labelle.

Le Deau
7-11-1916

DECES DE
MME AINEY
 6-11-1916

La femme du commissaire
 (née Brazau) est décé-
 dée samedi soir.

Mme Ainey femme de M. Joseph
 Ainey, un des commissaires de la
 ville de Montréal, est décédée après
 quelques jours de maladie mala-



Mme JOSEPH AINEY décédée samedi
 après une courte maladie.

Mme Ainey tombait subite-
 ment malade, jeudi dernier, et le
 lendemain, son état était devenu si
 grave qu'on a dû la transporter à
 l'hôpital Notre-Dame, où elle a subi
 une opération chirurgicale. Mais,
 malgré toutes les ressources de la
 science elle succomba samedi après-
 midi.

Mme Ainey (née Les Brazau),
 native de Saint-Joseph du Lac, était
 âgée de 41 ans et deux mois. Elle
 laisse pour deuil un père, outre
 son mari, trois fils et quatre filles ;
 MM. Hector, Arthur et Albert Ainey ;
 Mlle Jolita, Mme Hector Char-
 vent, Madeleine, Mlle Marguerite
 et Juliette. Elle laisse aussi un petit-
 fils, Léopold Charvet.

La famille et spécialement éprou-
 vée a reçu de nombreux témoignages
 de sympathie. Des délégations
 de différentes organisations ouvrière
 de cette ville se sont rendues à
 la demeure de la défunte, No 128
 rue Sainte-Elisabeth, et ont offert
 à M. Ainey l'expression de leur pro-
 fonde sympathie. La "Presse" y
 joint ses condoléances.

Les funérailles auront lieu de-
 main matin, à l'église Saint-Jacques,
 et le cercueil inhumé par l'Oratoire de la
 demeure de la défunte à 11 heures
 et 1/2.

PRESE

6-11-1916



M. J. AINEY

M. Joseph Ainey est né à Montréal le 24 nov. 1864. A étudié dans sa ville natale et à Deschambault. S'est occupé de la question ouvrière depuis 1885. A été élu président de la Fédération du Travail en 1897 et a rempli plusieurs autres fonctions en rapport avec les intérêts ouvriers. Elu commissaire de la ville de Montréal, en 1910; réélu en 1914.

JOSEPH AINEY.

Joseph Ainey, member of the Board of Control for the City of Montreal, who represents the labor element in the Municipal Government, was born in this city November 23, 1863. He was educated at the Christian Brothers' School, and after reaching manhood allied himself with labor interests, joining the Knights of Labor in 1885, and in 1897 becoming president of the Federated Trades and Labor Council. He unsuccessfully contested St. Mary's Division, Montreal, as a labor candidate in 1906, upon a platform favoring State insurance against sickness and old age, the suppression of private banking concerns, the creation of State banks, the absolute freedom of the press, the election of the judges by the people, the abolition of the Senate and the fixing of Federal elections on a uniform date every four years.

He is a member of the Alliance Nationale, the Brotherhood of Carpenters and Joiners of America and the Montreal Trade Council.



Joseph Ainey.

JOSEPH AINEY

Carpenter.

Joseph Ainey is the only member of the old Board of Control, and to whom the duty, in the present campaign, to render an account of the stewardship of himself and colleagues during the past four years. And well is he discharging this duty as well he might, for has he not a fine record of progressive yet economical administration to present to the electorate?

Joseph Ainey's name is synonymous with "Labor." With hard work and organizing of labor he has been associated since his thirteenth year, and today he is the acknowledged guardian and champion of the rights of the working man. Mr. Ainey well typifies "Example before Precept." He does not spare himself, he is indefatigable in any work he undertakes and his splendid loyalty to the interest of the people has earned for him the respect and confidence of all.

Mr. Ainey was born in Montreal fifty years ago and commenced his education at the Christian Brothers' School. At thirteen years of age he began the fight for his daily bread as a messenger; at eighteen years of age he became a carpenter's apprentice and for the past thirty-two years carpentering has been his trade. He has been intimately connected with the cause of labor since 1885 when he became a Knight of Labor. In 1887 he was an active and prominent member of the Brotherhood of Carpenters and Joiners of America and such was his devotion and energy that he became Secretary and later President of the fraternity. Later, and prior to his election to the Board of Control, he accepted the responsible position of General Organizer of the American Federation of Labor. For several consecutive terms he was President of the Trades and Labor Council of Montreal and when he was nominated for the first Board of Control he was returned at the head of the list.

Joseph Ainey has made good and his re-election is confidently anticipated by people of all ranks.

GAZETTE

Thursday, March 26, 1914
"A Slate and a program"

✓

Le Nationaliste 5-4-1914

JOSEPH AINEY



Joseph Ainey, un des membres du Bureau de Contrôle National, est à la première ligne de la lutte de notre peuple en faveur de la République et de la souveraineté nationale. Il est l'un des fondateurs de la Ligue Nationale et de la Ligue de la Jeunesse Nationale, et a été élu député de la circonscription de Québec en 1912.

Le nom de Joseph Ainey est associé à "l'Unité". Depuis l'été de 1913, il a été l'un des principaux collaborateurs de l'Unité, et a été élu député de la circonscription de Québec en 1914. Il est l'un des fondateurs de la Ligue Nationale et de la Ligue de la Jeunesse Nationale, et a été élu député de la circonscription de Québec en 1912.

Joseph Ainey est né le 25 novembre 1875 à Québec. Il a été élu député de la circonscription de Québec en 1912, et a été réélu en 1914. Il est l'un des fondateurs de la Ligue Nationale et de la Ligue de la Jeunesse Nationale, et a été élu député de la circonscription de Québec en 1912.

Il a été élu député de la circonscription de Québec en 1912, et a été réélu en 1914. Il est l'un des fondateurs de la Ligue Nationale et de la Ligue de la Jeunesse Nationale, et a été élu député de la circonscription de Québec en 1912.

Joseph Ainey a été élu député de la circonscription de Québec en 1912, et a été réélu en 1914. Il est l'un des fondateurs de la Ligue Nationale et de la Ligue de la Jeunesse Nationale, et a été élu député de la circonscription de Québec en 1912.



M. LE COMMISSAIRE JOSEPH AINEY

Le Press
12-10-1910

MG 30
C 196

VAUTELET, Renée (1897-1980). Féministe.

Originaux, s.d., 1872-1980. 48 cm. Instrument de recherche no 1289.

Renée Vautelet, fille de Aimé Geoffrion et de Rita Thibaudeau, est née à Montréal en 1897. Elle était l'arrière-petite-fille de Sir A.A. Dorion et avait pour grand-père maternel le Sénateur G.R. Thibaudeau et comme grand-père paternel Christophe-Alphonse Geoffrion qui fut ministre dans le cabinet Laurier.

Elle fit des études privées et suivit des cours de dessin chez le peintre William Brymner. En 1922, elle épousa le lieutenant-colonel Henri E. Vautelet.

Lors du deuxième conflit mondial, elle fut l'une des deux seules femmes à faire partie du Comité national des obligations d'épargne de guerre, à Ottawa. Elle fut également présidente du Comité du plan d'urgence pour les mesures de guerre et présidente-fondatrice du Bureau d'assistance aux familles à Montréal. En 1942, elle recut l'insigne de Commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique (O.B.E.).

En 1945, elle fut le seul membre féminin du Conseil consultatif économique de la province de Québec, conseil de planification de l'après-guerre, crée par le gouvernement du Québec pour recommander les plans à dresser dans le domaine de l'emploi et de l'économie. De plus elle dirigea le mouvement des consommateurs du Québec à titre de vice-présidente nationale francophone et de présidente provinciale des anglophones québécois.

Secrétaire nationale de la Fédération des femmes libérales du Canada, elle travaille avec acharnement et mena campagne en faveur du droit de vote pour les femmes. Un des membres fondateurs de l'Association des consommateurs du Canada, elle fut la première francophone à accéder à la présidence, en 1953.

Madame Vautelet donna de nombreuses causeries sur des sujets tels: l'éducation, les droits de la femme et du consommateurs et le nationalisme canadien. Toujours active, en 1973 elle mena campagne contre le projet d'intégration des forces policières de la ville de Montréal.

Les papiers Vautelet ont été reçus de Mme Roland Durand en 1981 et de Mme Helen Morningstar en 1984. Deux photographies ont été transférées à la Collection nationale de photographies.

L'instrument de recherche no 1289 est une description du contenu des volumes 1 et 3.

RECOMMANDATION AU SECRETAIRE GENERAL

HH0072096

SERVICE: HAB DEV URBAIN URB CAB DIRECTE 17 MARS 1988

OBJET: DENOM. 6 VOIES, OUEST DE 94E AVE, SUD DE PEKRAS: GERARD-PICARD,
----- JOSEPH-AINEY, MARIE-MORIN, 3E RUE, JULIE-GAUDRY ET JEANNE-FARLEY.

RECOMMANDATION:

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

HH0072096

- 1- NOMMER UNE VOIE NORD-SUD SISE A L'OUEST DE LA 94E AVENUE ENTRE LE BOULEVARD PEKRAS ET LA RUE MARIE-MORIN PROPOSEE.
CETTE VOIE EST IDENTIFIEE AU CADASTRE PAR LE LOT: 22-3 DE LA PAROISSE DE RIVIERE-DES-PRAIRIES.
* NOM PROPOSE: RUE GERARD-PICARD
- 2- NOMMER UNE VOIE EN FORME D'UN "L" RENVERSE SISE A L'OUEST DE LA RUE GERARD-PICARD PROPOSEE ET SE RACCORDANT A LA RUE MARIE-MORIN PROPOSEE.
CETTE VOIE EST IDENTIFIEE AU CADASTRE PAR LE LOT P.22-5 DE LA PAROISSE DE RIVIERE-DES-PRAIRIES.
* NOM PROPOSE: RUE JOSEPH-AINEY
- 3- NOMMER UNE VOIE EST-OUEST SISE AU SUD DU BOULEVARD PEKRAS ENTRE LES RUES JOSEPH-AINEY ET JULIE-GAUDRY PROPOSEES.
CETTE VOIE EST IDENTIFIEE AU CADASTRE PAR LE LOT P.22-5 DE LA PAROISSE DE RIVIERE-DES-PRAIRIES.
* NOM PROPOSE: RUE MARIE-MORIN
- 4- NOMMER UNE VOIE EST-OUEST DANS LE PROLONGEMENT DE LA 3E RUE EXISTANTE ENTRE LA 89E AVENUE ET LA RUE JOSEPH-AINEY PROPOSEE.
CETTE VOIE EST IDENTIFIEE AU CADASTRE PAR LES LOTS 23-23 ET 22-6 DE LA PAROISSE DE RIVIERE-DES-PRAIRIES.
* NOM PROPOSE: 3E RUE
- 5- NOMMER UNE VOIE EN FORME "L" RENVERSE SISE AU SUD DU BOULEVARD PEKRAS ENTRE LES RUES GERARD-PICARD ET RENEE-VAUJOLET PROPOSEES.
CETTE VOIE EST IDENTIFIEE AU CADASTRE PAR LE LOT P.22-4 DE LA PAROISSE DE RIVIERE-DES-PRAIRIES.
*NOM PROPOSE: RUE JULIE-GAUDRY

.../SUITE- 1

1000
1000
1000

(SUITE- 1)

RECOMMANDATION AU SECRETAIRE GENERAL

HH0072096

6- NOMMER UNE VOIE EST-OUEST SISE AU SUD DU BOULEVARD PERRAS ENTRE LA RUE JULIE-GAUDRY PROPOSEE ET L'AVENUE DE SOUSA-MENDES PROPOSEE. CEITE VOIE EST IDENTIFIEE AU CADASTRE PAR LES LOTS P.22-4, 21-620 ET 21-678 DE LA PAROISSE DE RIVIERE-DES-PRAIRIES.

* NOM PROPOSE: RUE RENE-VAUTELET

(POUR L'ORTHOGRAPHE EXACTE SE REFERER AU TEXTE DES NOTES EXPLICATIVES)

SIGNATURE DU DIRECTEUR:

JJ/MM/AA

R. Vautelet 6 4 58



Ville de Montréal

Notes explicatives

Service: HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Dossier n°	
HH	072096

Objet: Dénomination de six (6) voies sises à l'ouest de la 94e Avenue et au sud du boulevard Perras dans le quartier Rivière-des-Prairies.

Suite à une réunion des membres de la Commission de toponymie, tenue le 9 février 1988, il a été résolu de proposer au Comité exécutif la dénomination des six (6) voies décrites ci-dessous dans le quartier Rivière-des-Prairies:

- 1- Nommer une voie nord-sud sise à l'ouest de la 94e Avenue entre le boulevard Perras et la rue Marie-Morin proposée.

Cette voie est identifiée au cadastre par le lot 22-3 de la Paroisse de Rivière-des-Prairies.

* Nom proposé: Rue Gérard-Picard

Picard, Gérard, (1907-1980).

Né à Stratford Centre, Comté de Wolfe, (Cantons de l'Est), P.Q., le 27 mai 1907; fils de Amédée Picard et de Valentine Béliveau, tous deux (2) décédés.

Etudes commerciales à l'Académie Larocque, Sherbrooke, P.Q.; études classiques au Petit Séminaire de Québec; études de Droit à l'Université Laval, Québec.

A été journaliste (reporter) à L'EVENEMENT, quotidien du matin, Québec, et à L'ACTION CATHOLIQUE, quotidien du soir, Québec.

Elu Secrétaire général de la C.T.C.C. en 1934 tout en continuant à exercer sa profession de journaliste jusqu'en 1937, année à compter de laquelle il consacre toutes ses activités à la C.T.C.C.; élu en septembre 1946, Président général de la C.T.C.C., organisation syndicale de travailleurs.

Membre du Conseil Canadien des Relations ouvrières (Canada Labour Relations Board).

A été membre du Conseil National du Travail en temps de guerre, de la Commission consultative du Service Sélectif National et du Conseil Supérieur du Travail de la Province de Québec.

Conseiller technique du délégué ouvrier canadien à la Conférence Internationale du Travail, Genève 1936; a agi en cette même qualité aux Conférences Internationales du Travail de 1946, 1950, 1954 et 1956.

Signature	Date
<i>André Bérard</i>	25.03.88

Page
1 de 7

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.



Ville de Montréal

Notes explicatives ✓

Service: HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Objet: Rue Gérard-Picard

Dossier n°	
HH	072096

Professeur à la Faculté des Sciences Sociales (Département des Relations Industrielles) de l'Université Laval, Québec, en 1945-46 alors que la fonction de Président général l'obligea à déménager à Montréal.

A été mêlé activement à de nombreuses négociations collectives, conciliations, arbitrages et grèves.

Créé Officier de l'Ordre de l'Empire britannique à la fin de la dernière guerre mondiale; décoré de la Médaille "Bene Merenti" par Sa Sainteté le Pape Pie XII.

A épousé, le 23 mai 1936, Marguerite Raymond, Cinq (5) enfants nés de ce mariage.

Il est décédé à l'âge de 73 ans en 1980.

Source: Picard, Gérard. Code du travail. Province de Québec. 1957.

Signature	Date
<i>André Bérard</i>	25, 03, 88

Page
2 de 7

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.

06.80.559-0 (01-87)



Ville de Montréal

Serv. : HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Notes explicatives ✓

Dossier n°	
HH	0072096

- 2- Nommer une voie en forme d'un "L" renversé sise à l'ouest de la rue Gérard-Picard proposée et se raccordant à la rue Marie-Morin proposée.
Cette voie est identifiée au cadastre par le lot P. 22-5 de la Paroisse Rivière-des-Prairies.

* Nom proposé: Rue Joseph-Ainey

Ainey, Joseph, (1863-1940)

Membre de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique.

Organisateur de la Fédération américaine du travail (1894-1910), (F.L.C.I.O.)

Membre du bureau contrôle de Montréal (1910-1918).

Surintendant du bureau de placement de la province de Québec de 1918 à sa retraite.

Signature	Date
<i>André Bernard</i>	25.03.88

Page

3 de 7

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.

06.80.559-0 (01-87)



Ville de Montréal

Notes explicatives

Service: HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Dossier n°	
HH	0072096

- 3- Nommer une voie est-ouest au sud du boulevard Perras entre les rues Joseph-Ainey et Julie-Gaudry proposées.

Cette voie est identifiée au cadastre par le lot: P. 22-5 de la Paroisse de Rivière-des-Prairies.

* Nom proposé: Rue Marie-Morin

Morin, Marie-Aimée, Soeur (1871-1923)

Née à Sainte-Adèle en 1871. Marie-Aimée appartenait à la famille de l'un des héros des grandes luttes de "1837".

M. Norbert Morin, cet ardent patriote, homme de bien, chrétien à la foi vive et à la piété profonde, nous dit l'histoire.

Sa vie fut un long acte de bienfaisance.

Elle fit ses débuts dans l'enseignement et prit la direction d'une école avec sa soeur Marie-Anne à Saint-Hippolyte.

Elle se présente chez les Soeurs Grises, le 15 août 1891.

Jeune soeur, elle enseigna à Salem, puis à Worcester, aux Etats-Unis, et plus tard à l'Ecole ménagère de la Maison-mère, à Montréal. Elle tâchait d'inculquer aux enfants un véritable sens chrétien, des convictions solides, le respect de l'autorité, la force de caractère et une piété sincère.

Et cette religieuse éducatrice se dépensa à l'oeuvre de l'éducation durant trente (30) années.

Elle est décédée le 16 novembre 1923.

Signature	Date
<i>André Béland</i>	25 03 88

Page

4 de 7

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.



Ville de Montréal

Service: HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Notes explicatives

Dossier n°	
HH	0072096

- 4- Nommer une voie est-ouest dans le prolongement de la 3e Rue existante entre la 89e Avenue et la rue Joseph-Ainey proposée.

Cette voie est identifiée au cadastre par les lots 23-23 et 22-6 de la Paroisse de Rivière-des-Prairies.

* Nom proposé: 3e Rue

Signature	Date
<i>André Bérard</i>	25.03.88

Page
5 de 7

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.



Ville de Montréal

Service: HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Notes explicatives ✓

Dossier n°	
HH	0072096

- 5- Nommer une voie en forme d'un "L" renversé sise au sud du boulevard Perras entre les rues Gérard-Picard et Renée-Vautelet proposées.

Cette voie est identifiée au cadastre par le lot P. 22-4 de la Paroisse de Rivière-des-Prairies.

* Nom proposé: Rue Julie-Gaudry

Gaudry, Julie, (1831-1910)

En 1837-38, Julie Gaudry vit avec sa famille aux Etats-Unis.

1854: fondatrice de l'asile Saint-Joseph;

1859: co-fondatrice de la salle d'asile Saint-Joseph;

co-fondatrice avec M. Rousselot, P.S.S., des premières garderies de Montréal pour enfants de 2 à 6 ans, de parents pauvres;

1861: co-fondatrice de la salle d'asile Nazareth;

1868: fondatrice de la salle d'asile Saint-Jean;

1869-1879: Supérieure du Protectorat à Lawrence aux Etats-Unis;

1879-1887: responsable du remboursement de la dette du "City Orphan Asylum" de Salam, Mass. Etats-Unis.

Signature	Date
<i>André Bernard</i>	25.03.88

Page
6 de 7

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.



Serv.: HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Dossier n°	
HH	0072096

6- Nommer une voie est-ouest sise au sud du boulevard Perras entre la rue Julie-Gaudry proposée et l'avenue de Sousa-Mendes proposée.

Cette voie est identifiée au cadastre par les lots: P.22-4, 21-620 et 21-678 de la Paroisse de Rivière-des-Prairies.

* Nom proposé: Rue Renée-Vautelet

Vautelet, Renée, (1897-1980)

Renée Vautelet, fille de Aimé Geoffrion et de Rita Thibaudeau, est née à Montréal en 1897.

Elle fit des études privées et suivit des cours de dessin chez le peintre William Brymner. En 1922, elle épousa le lieutenant-colonel Henri E. Vautelet.

Lors du deuxième conflit mondial, elle fut l'une des deux (2) seules femmes à faire partie du Comité national des obligations d'épargne de guerre, à Ottawa. Elle fut également présidente du Comité du plan d'urgence pour les mesures de guerre et présidente-fondatrice du Bureau d'assistance aux familles à Montréal. En 1942, elle reçut l'insigne de Commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique (O.B.E.).

En 1945, elle fut le seul membre féminin du Conseil consultatif économique de la province de Québec, conseil de planification de l'après-guerre, créé par le gouvernement du Québec pour recommander les plans à dresser dans le domaine de l'emploi et de l'économie. De plus elle dirigea le mouvement des consommateurs du Québec à titre de vice-présidente nationale francophone et de présidente provinciale des anglophones québécois.

Secrétaire nationale de la Fédération des femmes libérales du Canada, elle travaille avec acharnement et mena campagne en faveur du droit de vote pour les femmes. Un des membres fondateurs de l'Association des consommateurs du Canada, elle fut la première francophone à accéder à la présidence, en 1953.

Madame Vautelet donna de nombreuses causeries sur des sujets tels: l'éducation, les droits de la femme et des consommateurs et le nationalisme canadien. Toujours active, en 1973 elle mena campagne contre le projet d'intégration des forces policières de la ville de Montréal.

Les six (6) voies décrites ci-dessus, dont la dénomination est proposée se situent dans le district électoral de Rivière-des-Prairies.

Vous trouverez l'emplacement des voies dont la dénomination est proposée sur le plan d'utilisation du sol en annexe.

Signature	Date
André Bérard	25.03.88

Page
7 de 7

Transmettez l'original et 3 exemplaires du dossier au Secrétariat général.



**Extrait authentique du procès-verbal
d'une séance du Comité exécutif
tenue le 8 juin 1988**

88 02740

Sur recommandation du directeur du Service de l'habitation et du développement urbain, il est

RÉSOLU:

de donner les noms suivants aux voies ci-après mentionnées, formées des lots ci-après énumérés du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies:

1.- rue Gérard-Picard

voie nord-sud sise à l'ouest de la 94e Avenue, entre le boulevard Perras et la rue Marie-Morin proposée formée du lot 22-3;

2.- rue Joseph-Ainey

voie en forme de "L" renversé sise à l'ouest de la rue Gérard-Picard proposée et se raccordant à la rue Marie-Morin proposée et formée du lot P.22-5;

3.- rue Marie-Morin

voie est-ouest sise au sud du boulevard Perras, entre les rues Joseph-Ainey et Julie-Gaudry proposées et formée du lot P.22-5;

4.- 3e Rue

voie est-ouest dans le prolongement de la 3e Rue existante entre la 89e Avenue et la rue Joseph-Ainey proposée et formée des lots 23-23 et 22-6;

.../2

Tous les services

5.- rue Julie-Gaudry

voie en forme de "L" renversé sise au sud du boulevard Perras, entre les rues Gérard-Picard et Renée-Vautelet proposées et formée du lot P.22-4;

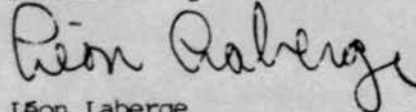
6.- rue Renée-Vautelet

voie est-ouest sise au sud du boulevard Perras, entre la rue Julie-Gaudry proposée et l'avenue identifiée par les lots 21-674, 21-687 et 20-9, ladite rue Renée-Vautelet étant formée des lots P.22-4, 21-620 et 21-678.

HH 0072096

D-D-1

L'assistant-greffier de la Ville,



Léon Laberge

Pour le secrétaire du Comité exécutif
et greffier de la Ville.

RL/cd

PROJET : 875-84

JUL 8 1988
COMITE EXECUTIF
** DOCUMENT DE TRAVAIL ** JUL 8 1988
SEANCE DU 8 JUIN 1988

DATE : 31-0
HEURE : 14:38:51

D-D
NO. 1 X

SERVICE[S]: HAB DEV URBAIN URB CAB DIRECTE 17 MARS 1988

HH0072096

OBJET: DENOMINATION 6 VOIES, OUEST/94E AVE, SUD/PERRAS: RUES GERARD-PICARD,
----- JOSEPH-AINEY, MARIE-MORIN, 3E RUE, JULIE-GAUDRY ET RENEE-VAUTELET.

RECOMMANDATION:

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

88 02740

HH0072096

- 1- NOMMER UNE VOIE NORD-SUD SISE A L'OUEST DE LA 94E AVENUE ENTRE LE BOULEVARD PERRAS ET LA RUE MARIE-MORIN PROPOSEE.

CETTE VOIE EST IDENTIFIEE AU CADASTRE PAR LE LOT: 22-3 DE LA PAROISSE DE RIVIERE-DES-PRAIRIES.

* NOM PROPOSE: RUE GERARD-PICARD

- 2- NOMMER UNE VOIE EN FORME D'UN "L" RENVERSE SISE A L'OUEST DE LA RUE GERARD-PICARD PROPOSEE ET SE RACCORDANT A LA RUE MARIE-MORIN PROPOSEE.

CETTE VOIE EST IDENTIFIEE AU CADASTRE PAR LE LOT P.22-5 DE LA PAROISSE DE RIVIERE-DES-PRAIRIES.

* NOM PROPOSE: RUE JOSEPH-AINEY

- 3- NOMMER UNE VOIE EST-OUEST SISE AU SUD DU BOULEVARD PERRAS ENTRE LES RUES JOSEPH-AINEY ET JULIE-GAUDRY PROPOSEES.

CETTE VOIE EST IDENTIFIEE AU CADASTRE PAR LE LOT P.22-5 DE LA PAROISSE DE RIVIERE-DES-PRAIRIES.

* NOM PROPOSE: RUE MARIE-MORIN

- 4- NOMMER UNE VOIE EST-OUEST DANS LE PROLONGEMENT DE LA 3E RUE EXISTANTE ENTRE LA 89E AVENUE ET LA RUE JOSEPH-AINEY PROPOSEE.

CETTE VOIE EST IDENTIFIEE AU CADASTRE PAR LES LOTS 23-23 ET 22-6 DE LA PAROISSE DE RIVIERE-DES-PRAIRIES.

* NOM PROPOSE: 3E RUE

- 5- NOMMER UNE VOIE EN FORME "L" RENVERSE SISE AU SUD DU BOULEVARD PERRAS ENTRE LES RUES GERARD-PICARD ET RENEE-VAUTELET PROPOSEES.

CETTE VOIE EST IDENTIFIEE AU CADASTRE PAR LE LOT P.22-4 DE LA PAROISSE DE RIVIERE-DES-PRAIRIES.

*NOM PROPOSE: RUE JULIE-GAUDRY

.../SUITE- 1

PROJET : 875-84

COMITE EXECUTIF
** DOCUMENT DE TRAVAIL **

DATE : 31-05-88
HEURE : 14:38:51 ✓

(SUITE 1)

SEANCE DU 8 JUIN 1988

D-D
NO. 1

HH0072096

6- NOMMER UNE VOIE EST-OUEST SISE AU SUD DU BOULEVARD PERRAS ENTRE
LA RUE JULIE-GAUDRY PROPOSEE ET L'AVENUE DE SOUSA-MENDES PROPOSEE.

CETTE VOIE EST IDENTIFIEE AU CADASTRE PAR LES LOTS P.22-4, 21-620
ET 21-678 DE LA PAROISSE DE RIVIERE-DES-PRAIRIES.

* NOM PROPOSE: RUE RENEE-VAUTELET

(POUR L'ORTHOGRAPHE EXACTE SE REFERER AU TEXTE DES NOTES EXPLICATIVES)

ATTESTATION D'OFFICIALISATION

Réf.: OA-88.147

En vertu de la Charte de la langue française (L.R.Q. 1977, c. C-11):

- article 125 d: La Commission doit officialiser les noms de lieux;
- article 126 c: La Commission peut, dans les territoires non-organisés, nommer les lieux géographiques ou en changer les noms;
- article 126 d: La Commission peut, avec l'assentiment de l'organisme de l'Administration ayant une compétence concurrente sur le nom de lieu, déterminer ou changer le nom de tout lieu dans un territoire organisé;

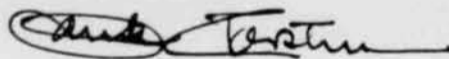
la Commission de toponymie, à sa séance tenue le 1^{er} novembre 1988
a officialisé le(s) toponyme(s):

dont la liste est ci-jointe (35 odonymes)

NOM	ENTITÉ
NATURE DE LA DÉCISION	
<input checked="" type="checkbox"/> nouveau(x) nom(s):	
<input type="checkbox"/> changement de nom:	_____ ancien nom
<input type="checkbox"/> modification à la forme:	_____ forme désuète
<input type="checkbox"/> changement d'entité:	_____ ancienne entité

REMARQUE Localisation: Montréal V, 65260; division de recensement d'Ile-de-Montréal

Le Secrétaire



Jean-Claude Fortin

Québec, le 12 décembre 1988

Dès la publication à la Gazette officielle du Québec des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'éducation. (L.R.Q. 1977, c. C-11, art. 128).



Gouvernement du Québec
Commission de toponymie
220 Grande Allée Est
Québec G1R 2J1

Liste des odonymes officialisés
le 88-11-01 par municipalité
Montréal V, 65260

Numéro séquentiel	Odonyme	Type d'entité
228281	Albéric-Bourgeois, Rue	Rue
228279	Alexander-Henderson, Rue	Rue
228260	Anna-Paquin, Rue	Rue
213055	Auguste-Piccard, Avenue	Avenue
228284	Claude-Gauvreau, Rue	Rue
228278	Conrad-Poirier, Rue	Rue
228270	D'Alembert, Rue	Rue
228258	Denis-Jamet, Rue	Rue
228277	Edgar-Gariépy, Rue	Rue
228287	Edmond-Archambault, Rue	Rue
228259	Émile-Brunet, Rue	Rue
213664	Forsyth, Rue	Rue
228292	Gennevilliers-Laliberté, Place	Place
228283	George-Arless, Rue	Rue
228264	Gérard-Picard, Rue	Rue
228261	Irma-LeVasseur, Rue	Rue
228272	Jean-Paul-Pépin, Rue	Rue
228265	Joseph-Ainey, Rue	Rue
228257	Joseph-Morin, Rue	Rue
228267	Julie-Gaudry, Rue	Rue
228289	Laos, Rue du	Rue
228290	Marguerite-Bourgeois, Place	Place
228263	Mariana-Jodoin, Rue	Rue
228266	Marie-Morin, Rue	Rue
228288	Mathieu-De Costa, Rue	Rue
214446	Mistral, Rue	Rue
228286	Olivier-Berthelet, Rue	Rue
228273	Oscar-Arès, Rue	Rue

ATTESTATION D'OFFICIALISATION

Réf.: 0A-88.147

En vertu de la Charte de la langue française (L.R.Q. 1977, c. C-11):

- article 125 d: La Commission doit officialiser les noms de lieux;
- article 126 c: La Commission peut, dans les territoires non-organisés, nommer les lieux géographiques ou en changer les noms;
- article 126 d: La Commission peut, avec l'assentiment de l'organisme de l'Administration ayant une compétence concurrente sur le nom de lieu, déterminer ou changer le nom de tout lieu dans un territoire organisé;

la Commission de toponymie, à sa séance tenue le 1^{er} novembre 1988
a officialisé le(s) toponyme(s):

dont la liste est ci-jointe (10 parcs publics)

NOM	ENTITÉ
NATURE DE LA DÉCISION	
<input checked="" type="checkbox"/> nouveau(x) nom(s):	
<input type="checkbox"/> changement de nom:	_____ ancien nom
<input type="checkbox"/> modification à la forme:	_____ forme désuète
<input type="checkbox"/> changement d'entité:	_____ ancienne entité


REMARQUE Localisation: Montréal V, 65260; division de recensement d'Île-de-Montréal

Le Secrétaire

Québec, le 12 décembre 1988

Jean-Claude Fortin

Dès la publication à la Gazette officielle du Québec des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'éducation. (L.R.Q. 1977, c. C-11, art. 128).

 Gouvernement du Québec
Commission de toponymie
220 Grande Allée Est
Québec G1R 2J1

Liste des toponymes officiels par entité variantes exclues

Parc public approuvés le 88-11-01

Toponyme Renvoi	Entité	Division de recensement	Municipalité principale Municipalité secondaire	Lat. Long Feuille	Date de décision
Bouleaux, Parc des	Parc public	Ile-de-Montréal	65260 V Montréal	4530 7336	88-11-01 31H/12
Coulée-Grou, Parc de la	Parc public	Ile-de-Montréal	65260 V Montréal	4530 7336	88-11-01 31H/12
Épinettes, Parc des	Parc public	Ile-de-Montréal	65260 V Montréal	4530 7336	88-11-01 31H/12
Ernest-Rocheleau, Parc	Parc public	Ile-de-Montréal	65260 V Montréal	4530 7336	88-11-01 31H/12
Maria-Goretti, Parc	Parc public	Ile-de-Montréal	65260 V Montréal	4530 7336	88-11-01 31H/12
Mariana-Jodoin, Parc	Parc public	Ile-de-Montréal	65260 V Montréal	4530 7336	88-11-01 31H/12
Roméo-Charette, Parc	Parc public	Ile-de-Montréal	65260 V Montréal	4530 7336	88-11-01 31H/12
Saint-Jean-Baptiste, Parc	Parc public	Ile-de-Montréal	65260 V Montréal	4530 7336	88-11-01 31H/12
Suzanne-Giroux, Parc	Parc public	Ile-de-Montréal	65260 V Montréal	4530 7336	88-11-01 31H/12
Terrasse-Fleurie, Parc de la	Parc public	Ile-de-Montréal	65260 V Montréal	4530 7330	88-11-01 31H/12

R-3203

Liste des odonymes officialisés
le 88-11-01 par municipalité
Montréal V, 65260

Numéro séquentiel	Odonyme	Type d'entité
228276	Ovila-Allard, Rue	Rue
228256	René-Chopin, Rue	Rue
228268	Renée-Vautelet, Rue	Rue
228271	Sophie-De Grouchy, Rue	Rue
228262	Suzanne-Giroux, Rue	Rue
228282	Trefflé-Berthiaume, Rue	Rue
228275	William-Notman, Rue	Rue



Gouvernement
du Québec
Commission de toponymie

Hétéro
75 ans *2/5* de toponymie
1912 - 1987

Le 16 décembre 1988

Monsieur Léon Laberge
Greffier
Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1C2

N/Réf.: 65260

Objet: Noms de voies de communication

Monsieur le Greffier,

La Commission de toponymie, lors d'une réunion tenue le 1^{er} novembre 1988, a approuvé les propositions de noms contenues dans les résolutions dont la liste se trouve en annexe.

Vous trouverez également en annexe une attestation d'officialisation de ces noms.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nicole Donnelly
Nicole Donnelly
Service de l'implantation
de la toponymie officielle

p.j.

c.c.: Monsieur André Bérard, Service de l'habitation
et du développement urbain

220, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 2J1

Liste des résolutions

- 88-02740 du 8 juin 1988
- 88-02741 du 8 juin 1988
- 88-02742 du 8 juin 1988
- 88-02743 du 8 juin 1988
- 88-02745 du 8 juin 1988
- 88-02746 du 8 juin 1988
- 88-03153 du 22 juin 1988
- 88-03250 du 29 juin 1988
- 88-03251 du 29 juin 1988
- 88-03252 du 29 juin 1988
- 88-03307 du 29 juin 1988
- 88-03450 du 28 juillet 1988
- 88-03451 du 28 juillet 1988
- 88-04000 du 24 août 1988
- 88-04106 du 7 septembre 1988
- 88-04107 du 7 septembre 1988
- 88-04108 du 7 septembre 1988
- 88-04175 du 14 septembre 1988
- 88-04458 du 28 septembre 1988
- 88-04459 du 28 septembre 1988
- 88-04461 du 28 septembre 1988
- 88-04463 du 28 septembre 1988
- 88-04465 du 28 septembre 1988

